

**ARRETE MODIFICATIF N°10 DU 15 mars 2019 PORTANT COMPOSITION
DU CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAVRE**

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ARS DE NORMANDIE,

- VU** le code de la santé publique, notamment ses articles L 1434-16, L.1434-17, D.1434-21 à D.1434-40 ;
- VU** la loi n° 2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article 158 ;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
- VU** le décret N° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;
- VU** le décret du 5 janvier 2017 portant nomination de Madame Christine GARDEL, directrice générale de l'ARS de Normandie ;
- VU** l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;
- VU** l'arrêté du 27 octobre 2016 relatif à la délimitation des territoires de Démocratie sanitaire de la région Normandie ;
- VU** l'arrêté du 29 décembre 2016 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°1 du 12 janvier 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°2 du 26 janvier 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°3 du 16 février 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°4 du 23 février 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°5 du 28 février 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°6 du 10 mars 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°7 du 31 mars 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°8 du 23 juin 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** l'arrêté modificatif n°9 du 24 octobre 2017 portant composition du Conseil territorial de santé du Havre ;
- VU** le courriel de l'Assemblée des communautés de France, en date du 14 novembre 2017 ;
- VU** le courriel de Monsieur Yanic TESSERAU, en date du 10 janvier 2018 ;
- VU** le courriel de la Préfecture de Seine-Maritime, en date du 8 février 2018 ;
- VU** le courriel de la FHP Normandie, en date du 4 juillet 2018 ;
- VU** le courriel de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Havre, en date du 27 juillet 2018 ;
- VU** le courriel de Madame Agnès FOLIOT, Sous-Préfecture du Havre, en date du 9 octobre 2018 ;

VU le courrier de l'UDAF de Seine-Maritime, en date du 28 septembre 2018 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La liste des membres titulaires et suppléants du Conseil territorial de santé du Havre est modifiée comme suit :

Au collège 1, composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1) Au plus six représentants des établissements de santé

a) Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires

- en attente de désignation d'un titulaire en remplacement de Madame Zaynab RIET (FHF)
- Madame Agnès COURCIERAS (FHP) est nommée titulaire en remplacement de Madame Sidonie COUTARD (FHP)
- Madame Camille DUQUENNOY (FHP) est nommée suppléante de Madame Agnès COURCIERAS.

b) Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

- en attente de désignation du suppléant de Monsieur Fabrice MICELI (FHP), en remplacement de Monsieur Richard RIQUIER

2) Au plus cinq représentant des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux

- Madame Catherine BAZIN-HURTEBIZE (FEGAPEI-SYNEAS) est nommée titulaire en remplacement de Madame Michèle LE GRAND (FEGAPEI-SYNEAS)

3) Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

- Madame Cécile BCEUF (Association Oppelia) est nommée titulaire en remplacement de Madame Pascale BRACHET (Association Oppelia)

Au collège 2, composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé

1) Au plus six représentants des usagers des associations agréées

- Monsieur Jacques LOUISET (Association un médecin pour tous) est nommé titulaire
- Madame Marie-Thérèse BESSON (Association un médecin pour tous) est désignée suppléante de M. Jacques LOUISET (Association un médecin pour tous)

2) Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

- Monsieur Xavier LEMARCIS (CDCA – PA) est nommé titulaire en remplacement de Madame Marie-Noëlle MASMEJEAN (CODERPA)
- en attente de désignation du suppléant de Monsieur Xavier LEMARCIS (CDCA – PA)
- Monsieur Jean-Pierre BILLON (CDCA – PA) est nommé titulaire en remplacement de Monsieur Pierre PANCHOUT (CODERPA)

- en attente de désignation du suppléant de Monsieur Jean-Pierre BILLON (CDCA – PA)
- Monsieur Jean-Paul DEHEDIN (CDCA – PH) est nommé titulaire en remplacement de Madame Stéphanie AUDEBERT (CDCPH)
- Madame Françoise MARRE (Asperger Family) est nommée suppléante de Monsieur Jean-Claude DEHEDIN (CDCA – PH).

Au collège 3, composé de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements

4) Au plus deux représentants des communautés de communes

- Madame Claudine SAVALLE (Vice-présidente pour la vie sociale, la gérontologie, la santé et le conservatoire Caux Seine Agglo) est nommée titulaire en remplacement de Madame Virginie CAROLO (Vice-présidente - communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine).

Au collège 4, composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

1) Au plus un représentant de l'Etat dans le département

- Madame Marie AUBERT (Sous-Préfète du Havre) est nommée titulaire en remplacement de Monsieur François LOBIT.
- Madame Agnès FOLIOT (Sous-Préfecture du Havre) est nommée suppléante de Madame Marie AUBERT.

2) Au plus deux représentants des organismes de sécurité sociale

- Monsieur Florian DERLY (CPAM) est nommé titulaire en remplacement de Monsieur Georges TEXIER
- Madame Marie-Pascale LEROY (CPAM) est nommée suppléante de Monsieur Florian DERLY, en remplacement de Madame Claudie ALEXANDRE LEMESLE.
- Monsieur Yann GUILLOU (CAF) est nommé suppléant en remplacement de Monsieur Stéphane LAINE.

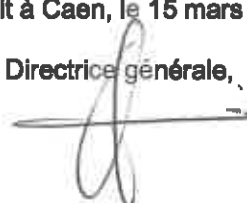
ARTICLE 2 : La version consolidée de la composition du Conseil territorial de santé du Havre est annexée au présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des Actes Administratifs de la région Normandie et du département de Seine Maritime.

ARTICLE 4 : La Directrice générale adjointe de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 15 mars 2019

La Directrice générale,



Christine GARDEL

**ANNEXE : COMPOSITION ACTUALISEE AU 15 mars 2019 DU
CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAVRE**

Sont membres du conseil territorial de santé du Havre :

Le 1^{er} collège est composé de représentants des professionnels et offreurs des services de santé. Il comprend au moins 20 membres et au plus 28 :

1) Au plus six représentants des établissements de santé

a) Au plus trois représentants des personnes morales gestionnaires

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	M. Richard LEFEVRE (FHF)
M. Fabrice DESCOURTIEUX (FEHAP)	Mme Tina PEREZ (FHF)
Mme Agnès COURCIERAS (FHP)	Mme Camille DUQUENNOY (FHP)

b) Au plus trois présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Titulaires	Suppléants
M. Alain FUSEAU (FHF)	M. Adel SELIM (FHF)
M. Philippe MABILAIS (FHF)	M. Jacques ALBISETTI (FHF)
M. Fabrice MICELI (FHP)	En attente de désignation

4) Au plus cinq représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées)

Titulaires	Suppléants
Mme Fabienne GUSTAVE (SYNERPA)	Mme Véronique SARHAN (SYNERPA)
M. Michel CAPPE (URIOPSS)	M. Tonino LACOMBLE (PEP CMPP)
M. Jean-Pierre SIMON (ALPEAIH)	Mme Clothilde HARITCHABALET (FHF)
M. Bruno ANQUETIL (FHF)	M. Bruno BAVARD (FHF)
Mme Catherine BAZIN-HURTEBIZE (FEGAPEI-SYNEAS)	M. Alain LECACHELEUX (URIOPSS)

5) Au plus trois représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Titulaires	Suppléants
Mme Cécile BOEUF (Association Oppelia)	En attente de désignation
Mme Véronique MENAGER (ANECAMSP)	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

6) Au plus six représentants des professionnels de santé libéraux

a) Au plus trois médecins

Titulaires	Suppléants
M. Laurent VERZAUX	M. Marc MIGRAINE
Mme Véronique MAILLARD	En attente de désignation
M. Jean-Luc SALADIN	En attente de désignation

b) Au plus trois représentants des autres professionnels de santé

Titulaires	Suppléants
M. François CASADEI (URPS Infirmiers)	M. Bertrand CLODIUS (URPS Infirmiers)
M. Christophe DELPLANQUE (URPS Pharmaciens)	M. François Xavier DUMONTET (URPS Pharmaciens)
Mme Clémence REBEUF (URPS Orthophonistes)	En attente de désignation

7) Un représentant des Internes en médecine

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

8) Au plus cinq représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

- des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé
- des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires
- des communautés psychiatriques de territoire

Titulaires	Suppléants
M. Mathieu BLONDET (Maison de santé Flaubert)	M. Xavier LAGARDE (FORTSPRO - Maison de santé Flaubert)
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

9) Au plus un représentant des Etablissements assurant des activités d'Hospitalisation à domicile

Titulaire	Suppléant
Mme Nathalie LARCHER (FNEHAD)	Mme Blandine DAUSSY (FNEHAD)

10) Au plus un représentant de l'ordre des médecins

Titulaire	Suppléant
Mme Agnès DIDIER (CROM HN)	M. Francis LESIRE (CROM HN)

ARTICLE 3 : Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers et associations d'usagers du système de santé. Il comprend au moins 6 membres et au plus 10.

1) Au plus six représentants des usagers des associations agréées

Titulaires	Suppléants
M. Yves TRAVERSE (Papillons blancs)	Mme Corinne COLLINOT (Papillons blancs)
Mme Christine LALLART (UNAPEI)	En attente de désignation
Mme Michèle BENARD (Ligue contre le cancer)	En attente de désignation
Mme Brigitte FOUSSE (UNAFAM)	M. Michel PRIGENT (UNAFAM)
Mme Françoise DELAHAYE (UFC Que Choisir)	En attente de désignation
M. Jacques LOUISET (Un médecin pour chacun)	Mme Marie-Thérèse BESSON (Un médecin pour chacun)

2) Au plus quatre représentants des usagers des associations des personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées

Titulaires	Suppléants
M. Xavier LEMARCIS (CDCA – PA)	En attente de désignation
M. Jean-Pierre BILLON (CDCA – PA)	En attente de désignation
M. Jean-Claude DEHEDIN (CDCA – PH)	Mme Françoise MARRE (Asperger Family)
En attente de désignation	En attente de désignation

ARTICLE 4 : Le 3^{ème} collège est composé de représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements. Il comprend au moins 4 membres et au plus 7.

1) Au plus un conseiller régional

Titulaire	Suppléant
Mme Malika CHÉRIERE	M. Didier PERALTA

2) Au plus un représentant des conseils départementaux

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Mme Perrine FORZY (CD 27)

3) Un représentant de la protection maternelle et infantile

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique BAILLY (CD 76)	Mme Véronique PEYRONNET (CD 27)

4) Au plus deux représentants des communautés de communes

Titulaires	Suppléants
Mme Valérie EGLOFF (vice-présidente - communauté de l'agglomération havraise)	M. Jean-Claude GALLOIS (conseiller communautaire - Fécamp Caux Littoral Agglo)
Mme Claudine SAVALLE (vice-présidente - communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine)	M. Michel LEROUX (président - communauté de communes de Pont-Audemer)

5) Au plus deux représentants des communes désignés par l'Association des Maires de France

Titulaires	Suppléants
M. Franck REMOND (Maire de Mentheville)	Mme Gwendoline PRESLES (Maire de Bourneville-Sainte-Croix)
M. Serge LECROSNIER (Adjoint au Maire de Saint-)	M. Daniel FIDELIN (Maire de Montivilliers)

Léonard)	
----------	--

ARTICLE 5 : Le 4^{ème} collège est composé de représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale. Il comprend au moins 2 membres et au plus 3.

1) Au plus un représentant de l'Etat dans le département

Titulaire	Suppléant
Mme Marie AUBERT (Sous-Préfète du Havre)	Mme Agnès FOLIOT (Sous-Préfecture du Havre)

2) Au plus deux représentants des organismes de sécurité sociale

Titulaires	Suppléants
M. Florian DERLY (CPAM)	Mme Marie-Pascale LEROY (CPAM)
M. Thierry LANTRAIN (ARCMSA)	M. Yann GUILLOU (CAF)

ARTICLE 6 : Le 5^{ème} collège est composé de deux personnalités qualifiées

Titulaires
M. Gilles DESBROUSSES (Mutualité)
M. Claude VIELPEAU (Association du Grand Lieu)